



Ville de
Rivière-du-Loup



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Planification stratégique en développement économique 2017-2022 Pour développer notre collectivité

Rivière-du-Loup, le 24 janvier 2017 - Le maire de Rivière-du-Loup, Gaétan Gamache, et le directeur du Service du développement économique, Denis Goulet, annoncent les modalités entourant l'exercice qu'ils conduiront au cours des prochains mois. La démarche de planification stratégique en développement économique se met ainsi en place, incluant quatre grands rendez-vous avec les acteurs économiques locaux et les citoyens.

« Il est de pratique courante de réaliser un exercice de planification stratégique une fois par cinq ans en y apportant annuellement certains ajustements. Le dernier exercice majeur ayant été réalisé en 2012, nous voulions que la Ville de Rivière-du-Loup entreprenne ce processus nous permettant d'adopter une nouvelle planification stratégique d'ici le début de l'été 2017 », déclare M. Goulet.

Pour le maire, la participation du plus grand nombre à la démarche, dont le thème est *Développer notre collectivité*, est nécessaire « parce que le développement économique concerne l'ensemble des acteurs d'une ville, qu'il s'agisse des secteurs industriel, commercial, des services, touristique, institutionnel, ou des citoyens eux-mêmes, dont la qualité de vie dépend tout autant de la vitalité économique que de la qualité de leur environnement, des services et infrastructures qu'ils trouvent sur leur territoire ».

La démarche

Cette démarche devra permettre de répondre aux trois questions suivantes :

- Où en sommes-nous maintenant en matière de développement économique?
- Où voulons-nous aller?
- Comment y arriverons-nous?

La nouvelle planification stratégique viendra déterminer les orientations stratégiques que la Ville de Rivière-du-Loup souhaite privilégier au cours des prochaines années. Des soirées de consultation se tiendront aux dates suivantes :

Consultations	Date et heure	Lieu
Secteur manufacturier	21 février, 19 h	Salle du conseil Hôtel de ville
Secteurs commercial, touristique et des services	22 février, 19 h	Salle du conseil Hôtel de ville
Intervenants économiques	1 ^{er} mars, 13 h 30	Salle du conseil Hôtel de ville
Public	15 mars, 19 h	Salle Bon Pasteur Maison de la culture

Un travail préliminaire permettra de produire un état de situation pour bonification et validation lors des consultations. Par la suite, un comité consultatif serait mis en place **afin d'agir à titre de groupe témoin pour la finalisation du plan stratégique. L'ensemble** de la démarche est supervisé par le Service du développement économique de la Ville de Rivière-du-Loup.

S'engager pour un futur stimulant

S'inspirant des travaux réalisés précédemment, tels que le grand exercice de concertation régionale tenu sous la formule « Living Lab en innovation ouverte » et la planification stratégique « *S'engager pour un futur stimulant* », la vision tiendra compte de ce qui a été adopté en 2012 et qui se lit comme suit : « En 2050, Rivière-du-Loup est une communauté qui possède une économie locale vigoureuse basée sur le plein emploi, la diversité, l'innovation et la durabilité, qui offre une main-d'œuvre bien formée et qui produit et consomme de façon responsable (éducation, savoir, main-d'œuvre, emploi, production et consommation responsable) ».

- 30 -

Source : David Lemelin, directeur
Service des communications
418 867-6706

